



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation du prix des bouteilles en verre pour les TPE et PME brassicoles

Question écrite n° 15043

Texte de la question

M. Jérôme Nury appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'augmentation du prix des bouteilles en verre qui fragilise les TPE et PME brassicoles. La France est le premier pays européen en nombre de TPE et PME brassicoles. La filière créait en 2019, au plus fort de l'activité, jusqu'à une brasserie artisanale par jour ! Avec la crise sanitaire, le soutien de l'activité économique a été déterminant dans la survie de ce secteur. Pour autant, les inquiétudes sont encore présentes. Désormais, c'est la crise énergétique qui pèse lourdement et empêche les professionnels d'envisager l'avenir sereinement. Afin d'appréhender les difficultés des brasseries artisanales et indépendantes, le Syndicat national des brasseries indépendantes a d'ailleurs adressé une enquête à l'ensemble de ses membres sur le territoire national. 2/3 des adhérents ayant répondu à l'enquête disaient rencontrer des difficultés financières. Dans le viseur pour plus de 92 % d'entre eux : les verriers. Selon le syndicat, pour une brasserie employant 10 personnes et réalisant 1 million d'euros de chiffre d'affaires, l'augmentation du prix du verre engendre en moyenne, un déficit de trésorerie de 70 000 euros. Avec une bouteille qui représente plus des 2/3 du prix de revient, l'augmentation du prix du verre devient intenable. Un enjeu de taille pour la filière qui fait partie du patrimoine français au même titre que la production de vin et de cidre. Il alerte ainsi le Gouvernement sur cette situation et il lui demande si d'éventuelles mesures sont actuellement à l'étude par l'administration pour éviter de briser le dynamisme local des brasseries artisanales.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15043

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 886

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)